



# Comité d'accompagnement #9

## Teams – 24/11/2020

Agnès Fayet (CARI volet 1)

## Représentant(e)s prévu(e)s par la convention cadre

- ✓ Agnès Beulens (Fed. BW)
- ✓ Didier Brick (Fed. Liège)
- ✓ **François Colard** (SPW)
- ✓ Etienne Bruneau (CARI)
- ✓ François Bryon (Fed. Hainaut)
- ✓ Jean-Marc Cheval (SPW)
- ✓ Jocelyne Collard (URRW)
- ✓ Catherine Généreux (SPW)
- ✓ André Jusseret (Fed. Lux)
- ✓ Layla Saad (SPW) *Absente*
- ✓ Steve Podeveyn / (Promiel)
- ✓ Claude Saegerman (Uliège)
- ✓ **Amandine Vandeputte** (APAQ-W)

(ordre alphabétique)

Programme Miel CARI  
Alicia Migliara(SPW)

## Invité(e)s hors convention cadre

- ✓ Kathy Brison (AFSCA) *Absente*
- ✓ Eddy Dagrain
- ✓ Sacha d'Hoop (ARISTA BRB)
- ✓ Robert Leroy (Vice-Président ARISTA BRB)
- ✓ Maximilien de Nève (UFAWB)
- ✓ Jean-Luc Strebelle (UFAWB)

# Ordre du jour

1. Approbation du PV de la réunion précédente et remarques sur les rapports d'activités.

**2. Activités du volet 2 (Noa Simon et Louis Hautier) - 60' :**

- Suivi des dépérissements et suivi sanitaire
- Prophylaxie, suivi des espèces invasives et lutte contre les prédateurs
- Suivi des contaminants environnementaux
- Écotoxicologie
- Pratiques agricoles et apiculture
- Outil de prise de décision pour la définition d'une stratégie de contrôle de varroa



**3. Présentation des activités et résultats du volet 1 (Agnès Fayet) - 60' :**

- Axe 2 – Formation
- Axe 3 – Information
- Axe 4 – Développement du secteur
- Axe 5 – Aide au secteur
  - Ruchers tampons (suivi)
  - Budget annuel destiné à l'opération d'aide en matériel au secteur (2019 et 2020)
- Axe 1 - Présentation du document : « Plan stratégique 2020-2030 ».



4. Modification de la convention cadre Bee Wallonie (JMC)

5. Programme d'activités pour le semestre suivant.



Approbation du PV CA#8 du 09/04/20

Remarques sur les rapports d'activités  
des 2 volets?

# Volet I

## Soutien et développement du secteur apicole

# Axe 2 - Formation



# Vidéos didactiques

## *Thèmes généraux restant à aborder*

- Récolte
- Préparation du miel
- Entretien du matériel
- Sanitaire / maladies
- Biologie / éthologie

*Semaine de tournage de vidéos (5) - report COVID-19*



1 vidéo promotionnelle  
Valorisation des ruchers tampons ?

Semaine du 12 avril 2021



# Formation des candidats formateurs

17 octobre

Prise en charge d'un module de cette formation:

« La boîte à outils du formateur pour adultes »

- respect des droits d'auteur;
- recherche de documents libres de droit;
- utilisation de ressources et d'outils internet utiles dans un cadre didactique, développement d'un espace de discussion entre élèves apiculteurs au sein d'un rucher école...



# Axe 3 - Information



# Couverture d'événements

## Focus Climat

<https://cari-evenement.com>

Nombre total de participants sans vidéo : 43

Affichage intervenant

Participants (68)

Q Tapez pour filtrer...

- AF Agnes Fayet (Animateur, moi) [Muet]
- 8 83037069006 [Muet]
- Av Agnès van der Aa [Muet]
- AO Alain Onghena [Muet]
- Alex Aebi [Muet]
- AB Alexandre Bernier [Muet]
- A Arnaud [Muet]

Inviter Muet tous Plus

Converser

De Houriet Khiati à Tout le monde :  
Bonsoir

De Benoît Mercenier à Tout le monde :  
On dirait une ruche vitrée au printemps ;0)

De Le Rucher du Lys à Tout le monde :  
Bonsoir ;)

Participants in the grid (from top-left to bottom-right):

- Etienne Bruneau
- Agnes Fayet
- Pascale
- Joce
- Sangler Joé
- Pechinot michel France
- Sonia
- Raphael Willaert
- Alex Aebi
- Carine Massaux
- Agnès van der Aa
- Olivier Dupuis
- pierr
- Benoît Mercenier
- Marie-Christine Houben
- klein f
- FICART Frédéric
- Maurice BARDOT
- Michel Liechtele
- Bruno Bouton-Hugues
- huguettejalon
- Alain Onghena
- Arnaud
- Kathleen Grignet
- Didier Brick

# Dossiers pour expertise

Dossier « Natura 2000 »



Dossier « Aménagement des ruchers »



Journée Nord-Sud



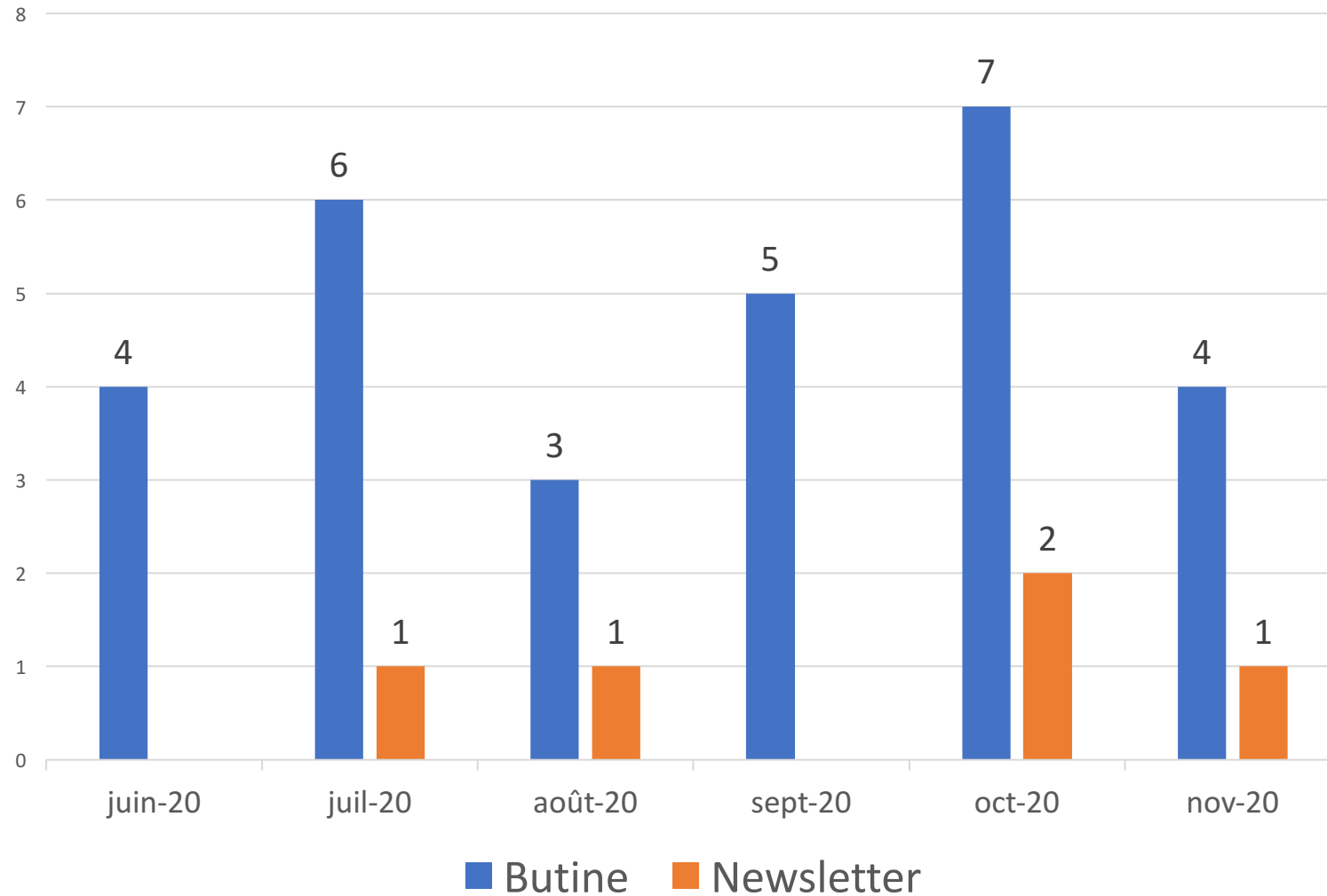
# Animation

**Club de réflexion** sur le thème : « Apiculture et respect des besoins des abeilles ».

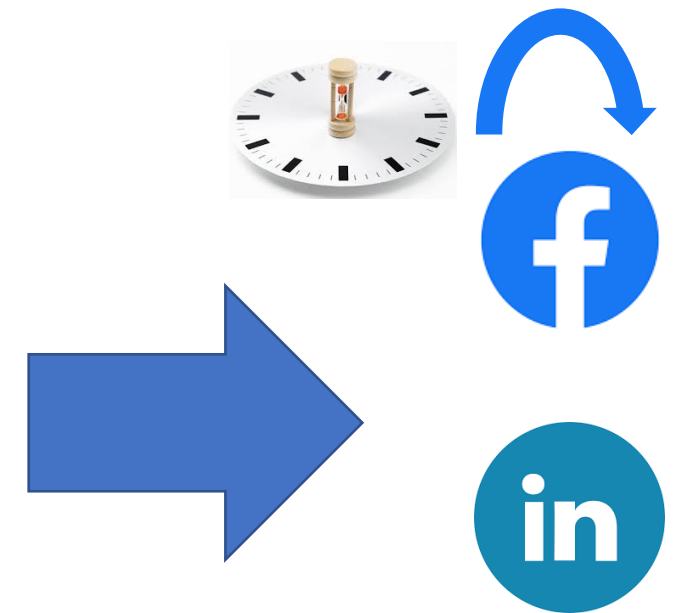


1. **Jeudi 1 octobre** -18 à 20h - Introduction
2. **Mardi 10 novembre** – 20 à 22h – Sujet: La gestion sanitaire des colonies
3. **Mardi 24 novembre** – 20 à 22h – Sujet: La gestion sanitaire des colonies (suite)
4. **Mardi 8 décembre** – 20 à 22h – Sujet: La gestion de la cire et la taille des cellules
5. **Mardi 12 janvier** – 20 à 22h – Sujet: le nourrissage des colonies
6. **Mardi 26 janvier** – 20 à 22h – Sujet: Elevage, sélection et gestion des reines réformées
7. **Mardi 9 février** – 20 à 22h – Sujet: Le matériel apicole utilisé ou pas (enfumoir, grille à reine, plateau à varroas, hausses, ruches...): les raisons de certaines méthodes et adaptations
8. **Mardi 16 mars** – 20 à 22h – Sujet: Les récoltes
9. **???** - Sujet: La préparation de l'hivernage et les abeilles d'hiver

# Canaux de diffusion récurrents



Butine = 27 posts  
Newsletters = 5



# Gestion des sites

<https://espaceabeilles.com>

<https://butine.info>

<https://www.beewallonie.be>



# 6 Fiches



## Les principaux virus

Agnès FAYET

FICHE PEDAGOGIQUE



STRESSEURS

## Le rayonnement électromagnétique

Agnès FAYET

FICHE PEDAGOGIQUE

CC

Analysie

Paralysis Virus

Les facteurs de stress anthropiques sont de plus en plus prégnants. On peut parler d'une pollution environnementale multi-facettes. Pour les abeilles, ces impacts comprennent la propagation d'espèces exotiques (*Varroa destructor*, *Aethina tumida*, *Vespa velutina*), les pesticides, la disponibilité en ressources alimentaires appropriées, la hausse des températures et les événements météorologiques extrêmes mais aussi certaines sources artificielles



STRESSEURS

La biomagnétique animale se présente sous la forme de petits amas d'oxydes de fer (Fe<sup>2+</sup>) longs de 40 à 100 nanomètres. Les nanocristaux de magnétite animale se nichent à plusieurs endroits. On les trouve par exemple dans la tête et le cou du pigeon voyageur mais aussi dans l'infundibulum des abeilles (1 Juin 2014)

interférer sur la précision de la danse d'orientation. L'influence négative du rayonnement électromagnétique sur les abeilles est un sujet controversé. En 2007, des chercheurs allemands (Harst et al., 2007 ; Kimmel et al., 2007a, b) ont travaillé sur les rayonnements électromagnétiques d'origine humaine (antennes, télé-)

en prenant l'abeille mellon comme organisme modèle. Ils ont cherché à expliquer les pertes massives par différentes formes de perturbations électromagnétiques. Leurs expériences n'ont pas permis de conclure sur la sensibilité des abeilles (elles). D'autres chercheurs ont obtenu des résultats contrastés (Mason et al., 2014) pour obtenir des résultats clairs. Les parasites ne seraient pas les seuls à affecter les abeilles. Les parasites ne seraient pas les seuls à affecter les abeilles.

Cell Virus

us de la cellule s 1974. Il affecte de reines d'Apis reu, et d'Apis dom- sment découvert mbus hanté. Il est sent. Les parois s contenant des nt noirâtres. Les pes seraient pon- ques et les nour- raient le virus aux

COLONIE

FICHE PEDAGOGIQUE

Agnès FAYET

## Cycle de la colonie et dynamique de la population

La colonie d'abeilles se développe selon un cycle saisonnier soumis aux variations climatiques et à l'influence de l'environnement dans lequel les abeilles sont situées. En zone tempérée, l'activité de la colonie est soumise à un effet des quatre saisons qui rythment son développement.

Le développement saisonnier Le cycle biologique de la colonie est réglé par la ponte de la reine qui démarre plus ou moins précocement à la fin de l'hiver et au début du printemps en fonction de plusieurs paramètres parmi lesquels se trouvent les écotypes d'abeilles et le climat. Le pic de population d'abeilles dans la colonie est atteint en mai-juin et leur nombre baisse progressivement à partir du mois de juillet. En fin de saison, la ponte dépend fortement des températures de l'arrière-saison avant d'arriver à l'hivernage où une grappe d'abeilles d'hiver protège la

reine. Ces abeilles d'hiver sont biologiquement différentes des abeilles d'été avec des corps gras plus développés, un taux plus élevé de protéines dans l'hémolymphe et dans les glandes hypopharyngiennes, un taux inférieur d'hormone juvénile. Ces différences sont des traits de longévité. La colonie constitue sa réserve d'abeilles d'hiver dès le déclin de la ponte de la reine. Il s'agit d'une sorte de régulation hormonale interne. Moins de couvain permet, par exemple aux nourrices de stocker la vitellogénine (protéine de longévité base de la gelée royale) dans leurs corps gras.

types d'applications

icté statique

s électriques et courant

stique

is vidéo, plaques à induction

bières

diffusion FM

phone mobile

phone analogique, télévision

(standard européen)

ressal Mobile

ommunication System

à micro-ondes, Wi-Fi,

ooth

is

ère, lasers

chambrières



## La durabilité économique

Agnès FAYET

APICULTURE DURABLE

ECONOMIE



Pour être durable, l'activité apicole doit au minimum répondre à quatre critères : la stabilité économique, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la juste correspondance et la durabilité sociale.

## Durabilité sociale Services rendus par les abeilles

Agnès FAYET

APICULTURE DURABLE

SOCIÉTÉ



## Durabilité sociale Les services rendus par les apiculteurs

APICULTURE DURABLE

SOCIÉTÉ

La durabilité sociale est affaire de stabilité collective et d'intrinsèque, le secteur répond à de nombreux enjeux collectifs de pointe. Au-delà même de la production de miel, les apiculteurs rendent de nombreux services à la société et dans un contexte sanitaire, économique, éducatif fondé sur des raisonnements dans cette filière des principaux services des abeilles. Nous verrons prochainement les principaux services rendus par les apiculteurs.

Fig. 1 Évaluation des services rendus par les abeilles

1. <http://www.millevielles.com>  
2. Galati N., Salles J.-M., Settele J., Zullian G., Mass J., & Persson C. (2014) Evaluation of Pollination Services in Europe

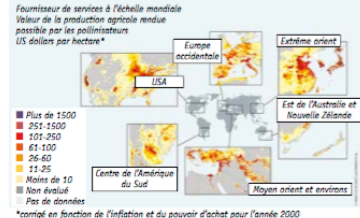
Le secteur apicole répond et répondra à plusieurs enjeux impliquant des services rendus à la société. Il s'inscrit ainsi dans ce qu'on appelle la « durabilité sociale », notion pas toujours bien définie. La durabilité sociale intègre des éléments d'équité et de lutte contre l'exclusion sociale mais aussi l'idée d'un accès partagé aux services, la création de liens humains, le tout dans une logique de durabilité des pratiques et des rapports sociaux. Parmi les services rendus par les apiculteurs, le plus évident est la pérennisation de la production alimentaire qui s'ajoute à la production d'aliments à haute valeur ajoutée. Mais nous pouvons envisager bien d'autres services attachés au contexte écologique, sanitaire, économique, éthique, informationnel et éducatif.

Le secteur apicole répond et répondra à plusieurs enjeux impliquant des services rendus à la société. Il s'inscrit ainsi dans ce qu'on appelle la « durabilité sociale », notion pas toujours bien définie. La durabilité sociale intègre des éléments d'équité et de lutte contre l'exclusion sociale mais aussi l'idée d'un accès partagé aux services, la création de liens humains, le tout dans une logique de durabilité des pratiques et des rapports sociaux. Parmi les services rendus par les apiculteurs, le plus évident est la pérennisation de la production alimentaire qui s'ajoute à la production d'aliments à haute valeur ajoutée. Mais nous pouvons envisager bien d'autres services attachés au contexte écologique, sanitaire, économique, éthique, informationnel et éducatif.

Le service de pollinisation répondant à la production alimentaire est une mission essentielle de l'apiculture. Contexte écologique : la préservation de la diversité génétique Les apiculteurs contribuent pleinement aux enjeux collectifs que sont la préservation de la diversité génétique et la prévention face à l'introduction de prédateurs et de ravageurs invasifs. Ils sont en première ligne pour observer l'avancée du frelon asiatique (*vespa velutina*)

## Contexte économique

Economie circulaire La production de miel en Belgique et en France est bien loin de couvrir tous les besoins. Les apiculteurs locaux n'ont aucun mal à vendre localement un produit qui a encore une bonne réputation malgré certaines malversations minoritaires et les problèmes d'adultération des miels que le public associe plus facilement aux miels d'importation plutôt qu'à la production locale. Vendre en choisissant un système de vente en circuit



# 2 articles de valorisation

Synthèse

## Apiculture en Wallonie La circulation des valeurs

Valeurs marchandes et commerciales mais aussi valeurs de l'information produite et diffusée... Telles sont les deux flux de valeurs que nous allons aborder dans ce numéro. Pour les flux commerciaux, inutile de le préciser, la valeur est économique. Concernant la valeur de l'information, le sujet est plus nuancé. On peut théoriser à l'envi les points de mesure de cette valeur. Prenons le parti de dire que la valeur de la production et de la diffusion d'informations se mesure à la capacité d'influence qui en résulte. Elle n'existe que si elle est partagée. Elle a aussi, bien évidemment, une valeur économique parallèlement puisqu'on consomme aussi l'information.

### Les flux commerciaux

En Wallonie, nous ne sommes pas en présence d'une filière de production apicole complète. La filière apicole wallonne est embryonnaire dans le sens où aucune véritable passerelle n'existe à l'heure actuelle entre les producteurs, les transformateurs, les importateurs (rappelons que la Belgique est le 3<sup>e</sup> importateur européen de miel) et les distributeurs de miel. Le monde de l'import-export apicole belge est établi en Flandre et aucun lien n'existe avec la Wallonie. La micro-filiale wallonne fonctionne essentiellement en circuit court, les apiculteurs vendant directement aux consommateurs à domicile ou sur des marchés. Certains vendent par l'intermédiaire de petits commerces. La grande distribution se montre de plus en plus intéressée par la vente de produits locaux de petits producteurs. Pour certaines enseignes, aucune marge financière n'est prélevée sur la vente du produit. L'objectif est de répondre aux attentes des consommateurs attirés par l'achat de produits locaux. Les apiculteurs n'ayant pas de difficultés à vendre leur miel, le modèle ne rencontre

pas jusqu'ici un grand succès. Signalons l'existence en Wallonie d'une petite importation de miel bio conditionnée sur le territoire et destiné à la revente dans des commerces de détail. Un avantage est perçu à cette micro-filiale : la commercialisation du miel met les apiculteurs à l'abri des fluctuations du marché international. Cela ne les protège toutefois pas des grands périls qui pèsent sur ce même marché international : problème de traçabilité du marché des cires, adultération et contaminations de ce produit, dégradation de l'image des produits de la ruche suite au scandale du faux-miel, etc. En effet, la Belgique, et donc la Wallonie, importe du miel, autres produits de la ruche, cire, abeilles, matériel apicole et ne vit pas en circuit fermé, l'offre étant nettement inférieure à la demande. Les besoins de l'industrie sont couverts par les importations exclusivement. Aucune structure de type coopérative n'existe en Wallonie. Il faut souligner enfin que les apiculteurs eux-mêmes sont des consommateurs : de matériel apicole, de cire, de services, de reines, de produits phytopharma-



Le CARI a réalisé un travail d'analyse et de description de l'apiculture wallonne durant l'année écoulée. Cela a donné naissance à un rapport qui a été relu et validé par les représentants du secteur apicole siégeant au Comité d'accompagnement du projet Bee Wallonie et par le Service public de Wallonie. Nous proposons de restituer l'essentiel des données sous la forme d'infovisualisations. Dans ce numéro, deux volets sont abordés : les apiculteurs wallons et la formation en Wallonie. D'autres thèmes seront publiés ultérieurement.

### Les apiculteurs wallons

Selon l'OCDE, « les activités qui ne peuvent pas être obtenues à partir des données de base utilisées pour établir les comptes nationaux parce qu'elles sont souterraines, illégales, informelles ou qu'elles relèvent de la production des ménages pour leur usage propre, ou encore parce que le dispositif de collecte des données de base présente des carences, sont qualifiées d'activités non observées ». L'apiculture en Wallonie répond en très grande partie à cette définition. Les apiculteurs wallons sont essentiellement des apiculteurs de loisir qui ne tirent pas un revenu principal de leur activité apicole. Ils élèvent des abeilles à petite échelle et produisent du miel principalement pour la consommation familiale. Ils peuvent cependant bénéficier d'un complément de revenus grâce à l'apiculture via plusieurs biais : la vente de miel,

la vente d'autres produits de la ruche, l'élevage, les activités de formation ou d'autres services. Ces revenus relèvent de l'économie familiale ou ménagère. On peut parler également d'économie souterraine dans la mesure où un pourcentage inconnu de ces échanges financiers reste dans une zone grise. En Wallonie, l'apiculture joue historiquement un rôle important dans le contexte de l'économie familiale, au même titre que le petit élevage. C'est particulièrement vrai dans les régions aux activités économiques ouvrières (dans le Hainaut ou dans la province de Liège par exemple) où ces pratiques ont été longtemps encouragées par les autorités. Aujourd'hui, bien que le monde économique se réfère davantage à l'économie de production, l'économie ménagère est un modèle qui perdure. Les contextes de crise économique ravivent généralement son intérêt. Cet état de fait économique bien

implanté, associé à peu de prédispositions pour l'entrepreneuriat, explique que le secteur ne puisse être appréhendé que sous la forme d'échantillonnage, de suivi partiel et d'évaluation des données. Les volontés d'entreprendre dans le secteur apicole sont par ailleurs compliquées par un certain nombre de paramètres structurels.

### La formation en Wallonie

La Wallonie bénéficie d'un réseau important de ruchers écoles qui forment chaque année des apiculteurs débutants. Il est difficile d'évaluer si les diplômés pénètrent ou pas leur activité apicole. Cela reste très relatif. À côté de cette formation de base en deux ans, il existe divers modèles de formation allant du stage d'initiation à la formation spécialisée destinée aux apiculteurs confirmés. Une partie de cette offre de formation est subsidiée par la Région Wallonne selon certaines conditions (appel d'offre annuel). Depuis quelques années, se multiplient parallèlement les formations en promotion sociale qui bénéficient d'une reconnaissance du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il s'agit de formations de courte durée (un an maximum) à l'issue de laquelle une attestation de réussite est délivrée. Enfin, des conférences subsidiaires par la Région Wallonne sont proposées par certaines sections apicoles. Elles contribuent à la formation continue des apiculteurs locaux.



# Appui communication



[Communication frelon asiatique / automne 2020](#)



Annonce webinaire frelon asiatique



[Formation pour formateurs 2021](#)



[Programme de formation 2020-2021](#)



[Questionnaire sur la qualité des cires en Wallonie](#)

[Synthèse Bee Tox Wax](#)



# Axe 4 – Développement du secteur



# Appui communication



Relai d'information  
Concours 14 octobre (15 miels)

Les résultats seront annoncés le 3 décembre prochain  
par l'intermédiaire d'une conférence de presse en ligne

# Appui communication



Série d'étiquettes promotionnelles éditées par le CARI en collaboration avec le Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et Environnement ainsi que l'APAQ-W et AgriLabel.

<https://butine.info/etiquettes-miel-wallon/>

# Cire de qualité différenciée



2° réunion du groupe de travail « Cire de qualité différenciée » - 16/10/2020



<https://www.beewallonie.be/les-produits-de-la-ruche/cire/>

# Axe 5 – Aide matérielle directe au secteur



# Ruchers tampons

Questionnaire de suivi 2019 (envoyé le 25 mai)

- Mons (*abandon par absence de résultats et de suivi*) ;
- Compagnons de Saint Ambroise (*abandon motivé*) ;
- Couvin (*abandon motivé*) ;
- Mouscron (*abandon motivé*).

**16 ruchers tampons / 26 initiaux**

**Réaffectation du matériel?**

# Ruchers tampons

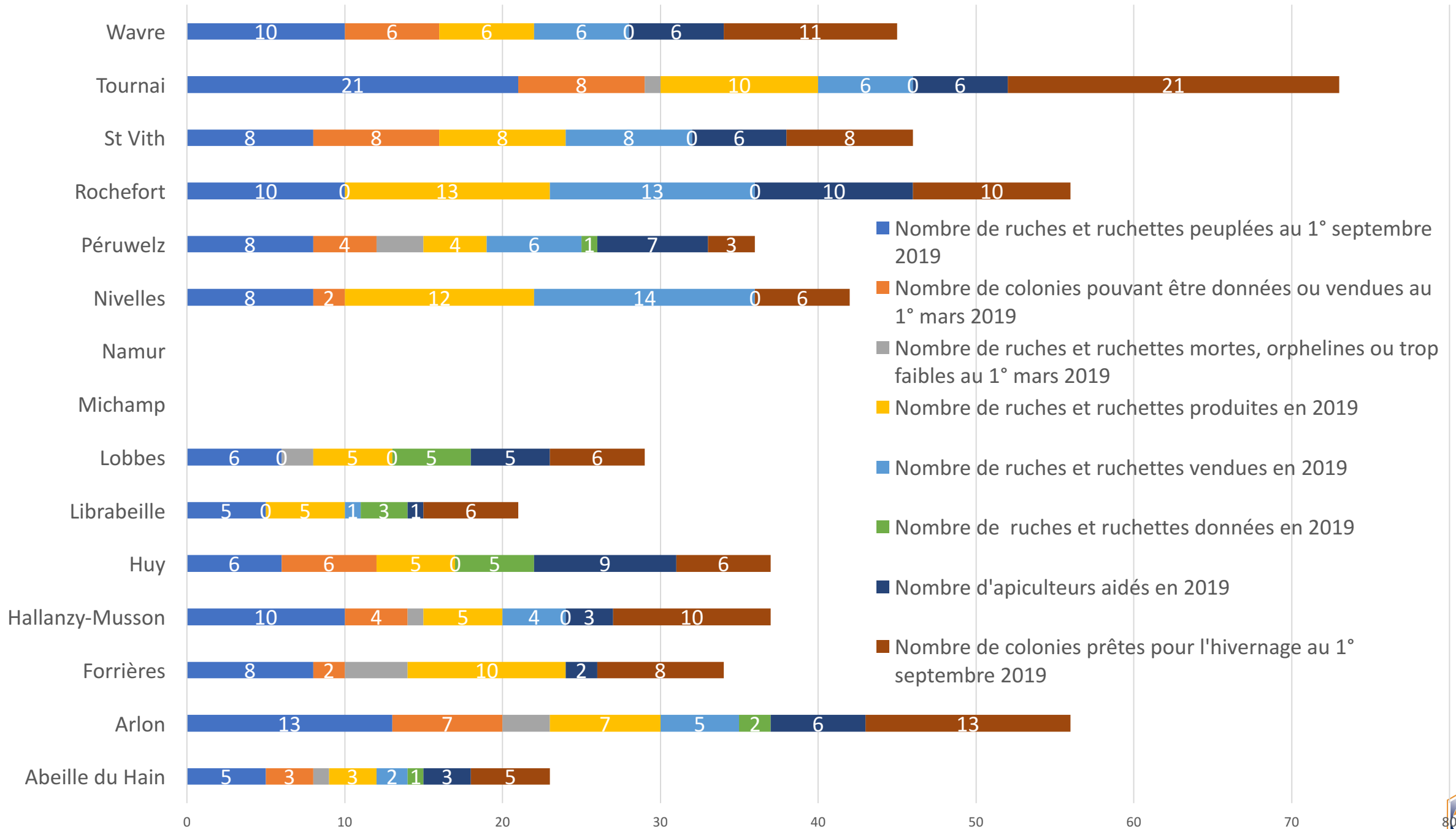
Fichier Excel harmonisé

Les rapports annuels sont depuis 2017 insérés dans un **rapport financier** incluant un **tableau des amortissements** et un **tableau des pertes/bénéfices**.

<https://www.beewallonie.be/ruchers-tampons/>

**RT250520Budg**





# Financement 2019

Binoculaire à usage didactique

Shenzhen Huaxin Electronic Trading Co., Ltd.

**Distribution** effectuée dans sa majorité

Reste 3 ruchers écoles

## Documentation:

- Aide visuelle au montage;
- Manuel de l'appareil ;
- Les documents réalisés par André Fontignie :
  - o Présentation de l'appareil ;
  - o Comment calibrer l'appareil ;
  - o Comment changer la langue.

**Formation** : sera assurée par Didier Brick (début 2021) à distance



# Financement 2020

Ruches/ruchettes pour les ruchers écoles

**15** ruchers écoles / **666,67** euros max.

**Traitement financier en cours**



| Ruchers écoles bénéficiaires du subside   | Montant remboursé ou à rembourser (€) |
|---|---------------------------------------|
| A.S.B.L. Abeille du Hain  | 666,67                                |
| A.S.B.L. Abeille arlonnaise   | 666,67                                |
| A.S.B.L. Association des Apiculteurs de Jodoigne, Incourt et Environs                 | 666,67                                |
| A.S.B.L. Centre apicole du Château de Seilles, Rucher école et didactique             | 666,67                                |
| A.S.B.L. Ecole Namuroise d'apiculture   | 666,67                                |
| A.S.B.L. Espace de Découverte du Miel et de l'Abeille. Royale Amicale SYLVAIN THIBAUT | 666,67                                |
| A.S.B.L. Institut apicole de Charleroi  | 666,67                                |
| A.S.B.L. L'Api d'amon nos-ôtes  | 638,60                                |
| A.S.B.L. Le Mouchti brabançon   | Non reçu                              |
| A.S.B.L. Les Amis des Abeilles - Section apicole de Huy                               | 624                                   |
| A.S.B.L. Les Babeilles  | 666                                   |
| A.S.B.L. Rucher Ecole de la Vallée de l'Ourthe et Neblon (REVON)                      | 548,04                                |
| A.S.B.L. Rucher Ecole de Tournai  | 666,67                                |
| A.S.B.L. Rucher Ecole du Péruwelzis   | 660                                   |
| A.S.B.L. Section apicole Forrières-Wellin   | 666,67                                |
| <b>TOTAL PROVISOIRE</b>   | <b>8470,67</b>                        |

# Axe 1 - Evaluation du secteur



# Rapport et Plan stratégique

**Rapport « L'apiculture en Wallonie 2020 –  
contexte, analyse et pistes de réflexion (113 p.)**

Ajustement conformément aux remarques

Reçues suite au CA#8

Disponibilité:

<https://www.beewallonie.be/secteur-apicole-wallon/organisation-de-lapiculture-wallonne/>

**Plan stratégique (55 p.)**

1. *Pourquoi développer une filière en Wallonie?*
2. *Etat des lieux de la filière*
3. *Analyses SWOT*
4. *Changements attendus à l'horizon 2030*
5. *Plans d'actions à l'horizon 2030*

